

European School of Law Toulouse

Vie de l'École

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :

Prenez connaissance des modalités mises en œuvre à l'Université Toulouse Capitole.

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Vie de l'École](#) > [Actualités](#) > [Autour du droit](#)

Des étudiants du double-diplôme M2 Propriété intellectuelle entre l'UT1 et l'Université Carlos 3, finalistes du Concours National de Plaidoirie en Propriété Intellectuelle (CN2PI)

12 avril 2017 14 avril 2017

Faculté de Droit Jean Monnet, Université Paris Sud

L'équipe du M2 propriété intellectuelle d'UT1 est arrivée en finale du CN2PI

La 9ème édition du Concours National de Plaidoirie en Propriété Intellectuelle (CN2PI) s'est tenue à la faculté Jean Monnet de l'Université Paris Sud du 12 au 14 avril 2017 sous la direction scientifique d'Alexandra BENSAMOUN (Pr.) et de Julie GROFFE (MCF). Elle a accueilli la quasi-intégralité des Masters français spécialisés en propriété intellectuelle. 16 équipes étaient en effet représentées.

Description des phases finales :

Chaque équipe doit préparer deux plaidoiries : une en demande et une en défense. Le cas pratique porte sur des thématiques relevant de la propriété intellectuelle, indifféremment de la propriété littéraire et artistique ou de la propriété industrielle.

Les équipes présélectionnées sur la base de leurs conclusions écrites en janvier dernier ont participé aux deux premiers tours, et sont tour à tour demandeur puis défendeur. Lors des phases finales le rôle des équipes est tiré au sort. Chaque équipe dispose de 15 minutes (demi-finales), puis de 20 minutes (finale), ainsi que d'un droit de réponse de 2 minutes, pour faire valoir ses arguments devant le jury. Les deux plaideurs doivent se répartir la plaidoirie de manière équitable.

L'équipe de l'UT1 était composée d'étudiants tous issus du Master 2 Propriété intellectuelle dirigé par Alexandra MENDOZA-CAMINADE et rattaché au Centre de droit des affaires (CDA). Elle était accompagnée d'Hélène POUJADE, directrice des études du M2, ainsi que de deux enseignants vacataires spécialisés en PI : Sarah CHEBCHOUB et Christophe OZANNE.

Diogo COSTA CUNHA et Pierre FAVILLI (de droite à gauche sur la photo ci-contre), accompagnés de leur suppléante Marie ARBACHE, ont brillamment démontré leurs talents de juristes et de plaideurs. Mais derrière leur force de conviction et leur art de l'argumentation, c'est l'investissement d'une très large partie du Master 2 PI qui doit être salué pour cette réussite collective. Ce beau parcours n'aurait d'ailleurs pas été possible sans le soutien financier de la Faculté de Droit d'UT1. Les plaideurs, basés à Madrid dans le cadre du partenariat qui unit le M2 PI à l'Université de la Carlos III, se sont en effet appuyés sur leurs camarades rédacteurs. Certains d'entre eux ont même fait le déplacement pour les soutenir dans chacune des étapes du concours jusqu'à la finale qui s'est déroulée devant un jury prestigieux : Marie-Françoise MARAIS, ancien conseiller à la Cour de cassation, Présidente du jury du CN2PI ; Josée-Anne BENAZERAF, avocate ; David EL SAYEGH, Secrétaire général de la SACEM ; Antoine LATREILLE, Professeur et Doyen de la Faculté Jean Monnet (Université Paris-Sud) ; Natalia MOYA FERNANDEZ, avocate, représentante de l'Ordre des avocats des Hauts de Seine ; Gilles VERCKEN, avocat.



Pour suivre l'actualité du Master 2 Propriété intellectuelle :

<https://m.facebook.com/M2proprieteintellectuelle/>

Pour en savoir plus du le CNPI : <http://www.cn2pi.fr/>



Mise à jour le 19 avril 2017

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.

Consultez notre [politique relative aux cookies](#)

J'accepte

Je refuse